

Règlement intérieur

2019-2020



- Pour participer aux entraînements, le dossier d'inscription doit être complet, signé, daté
- Respect entre tous, politesse, tolérance, gentillesse
- <u>Ponctualité</u>: être sur le praticable à l'heure de début du cours, quitter le cours au signal de l'entraîneur
- <u>Tenue adaptée</u>: collant, corsaire, short, tee-shirt près du corps, justaucorps
- Cheveux attachés, tirés vers l'arrière
- Pas de bijoux, (autour du cou, poignets, bagues...)
- Les portables sont éteints et déposés sur la table dans le gymnase
- <u>Aucune restauration</u> n'est permise pendant le temps de l'entraînement (bonbons, goûters), prévoir avant le début du cours
- Pour ceux et celles qui sont inscrits en compétition, ils doivent participer aux rencontres programmées et à tous les entraînements.
- les gyms « loisir » se doivent de participer aux soirées « animation » et gala
- Un <u>travail sérieux</u>, <u>régulier</u> est demandé, nous ne sommes pas une garderie, mais un club sportif;
 L'absence à un entraînement doit être exceptionnelle, <u>prévenir le responsable du groupe</u>
- Tout manquement grave (manque de respect, vol, insultes, être sous l'effet de substances entraînant un comportement à risque) peut entraîner l'exclusion.
- <u>Les entraînements ne sont pas publiques</u> (pas de visiteurs sans autorisation préalable))
- Parents ou accompagnateurs : vous devez conduire l'enfant dans le gymnase, vous assurez de la présence de l'entraîneur et venir le chercher à l'heure en vous assurant que l'entraîneur a terminé le cours. Prévenir en cas de difficultés particulières et exceptionnelles

